



SAISON 2015/2016

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration **du 08 octobre 2015**

Une réunion des membres du Conseil d'Administration de l'Association des Archers de Kervignac s'est tenue le 08 octobre 2015 de 19h à 20h, au complexe sportif de Kervignac (salle omnisports n°1).

Cette réunion fut présidée par LE ROMANCER Fanny, Présidente de l'association.

Présents : CATRIC Romuald, CHARTON Serge, CHASTAGNER Antoinette DREANO Bertrand, DUPRAT Mathieu, LE BARH Jean-Michel, LE BORGNIC Christian, LE BOURHIS Jean-Michel, LE MELEDO Loïc, PINCEMAILLE Patrick, RAULT Jean-Charles, SIMON David, SIMON Philippe, SOULLIAERT Christian.

L'ordre du jour établi était le suivant :

- 1- Matériel de ciblerie
- 2- Tenues de club
- 3- Règlement Intérieur
- 4- Questions diverses / Libre expression.

I – Matériel et ciblerie

L'inventaire effectué en fin de saison passée a permis de mettre en évidence une usure de la ciblerie suite à son utilisation, devant entraîner un remplacement partiel de celle-ci. Il en est aussi ressorti un manque de matériel.

Concernant les cibles d'entraînements :

- sur les 126 stramites qui composent les cibles « classiques », 65 d'entre-elles sont HS et à remplacer. La décision a été prise d'en commander 100 permettant d'avoir de l'avance et de pouvoir ainsi anticiper les réparations.
- les stramites des cibles « poulies » sont à vérifier, une commande sera effectuée en même temps pour pouvoir les remettre en état.
- Il n'a pas été décidé de mettre l'accent sur la construction de nouvelles cibles d'entraînements, si besoin nous utiliserons les cibles en mousses sur trépieds (cibles anciennement utilisé pour l'extérieur) ainsi que des paillons usagés.

Concernant les cibles de compétitions :

- de nombreux trépieds ont été récupéré cet été, une remise en état sera nécessaire pour pouvoir les utiliser (petites réparations, pose de calles et découpe à effectuer pour permettre l'accueil des paillons).
- les paillons seront vérifiés à partir de la semaine prochaine par Christian et Mathieu (les personnes le souhaitant peuvent bien entendu les aider), un devis sera ensuite établi pour les achats nécessaires.

De plus, nous avons le plaisir de vous informer que nous avons obtenu une subvention de 1500euros de la part de la CNDS. Cette subvention permettra l'achat d'un arc à poulie d'initiation pour gaucher (un droitier ayant été acheté la saison dernière). Suite à un nombre important d'inscription de jeunes archers, nous allons aussi nous équiper de branches d'initiations, pour arc classique) adaptées à leurs gabarits (5 paires de branches allant de 48'' à 58'').

Pour permettre une meilleure logistique durant l'organisation de concours salles, il a été mis en évidence le besoin de s'équiper d'un système d'éclairage de cibles. De plus, devoir emprunter ce matériel nous mets dans une position inconfortable vis-à-vis de la présidence du comité départemental. Un devis va donc être établi pour un système complet (projecteur, boîtier de rehausse, câblage), en halogène ainsi qu'en led.

II – Tenues du club

Cette année la commande des tenues du club sera effectuée par Bertrand, les essayages se feront dans les 3 semaines à venir, sur le temps des entraînements.

III – Règlement Intérieur

Le règlement intérieur du club est en pleine mise à jour, il sera soumis aux membres du bureau pour modification ou accord dès qu'il sera prêt.

IV – Questions diverses / Libres expression

Pour un projet scolaire, un élève en communication graphique nous propose un plan de communication, cela permettrait une meilleure visibilité du club lors d'évènements. Il s'agirait d'objets de communication, banderoles, bannières, etc. Un projet chiffré nous parviendra par la suite et pourrait être possiblement mis en œuvre pour janvier 2016.

Une réunion, possiblement ouverte, sera prévue dans une quinzaine de jours pour mettre en place les préparatifs de l'organisation du concours de décembre.

Point bonnes nouvelles :

- Nous avons remarqué que notre salle d'entraînement n'est pas occupé le jeudi soir avant notre arrivé, de ce fait nous aurions la possibilité d'augmenter notre créneau horaire d'une heure ce qui nous permettrait de nous entrainer de 19h à 22h. Une discussion doit se mettre en place entre notre club, la mairie et les clubs de handball et badminton. Nous espérons que cela aboutisse positivement.
- Concernant l'avancement du pas de tir extérieur. La dernière rencontre avec la mairie a été très constructive. En effet, nous avons eu la satisfaction de voir les plans de constructions définitif, ainsi que l'assurance que le dossier était pris « personnellement » en charge par le maire. D'après plusieurs sources, mairie et médias, la construction devrait commencer par le gros œuvre ce lundi 12/10/2015 !!! La mairie nous a demandé de lui fournir un devis pour les cibles extérieur, nous nous tournons vers Lyon-archerie pour cette demande.



Mme DE ROMANCER
Présidente



Mr SIMON
Secrétaire



Mr LE BORGNIC
Trésorier